Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Option linéaire à règlement en espèces sur crypto lié à la performance d'un crypto-actif. Liste complète disponible sur https://www.cryptofacilities.com/
Nom de l'initiateur du PRIIP	Crypto Facilities Limited (CFL)
Site web de l'initiateur :	https://www.cryptofacilities.com/
Téléphone de l'initiateur :	+44 2033989390
Autorité de surveillance compétente CFL	UK Financial Conduct Authority (FCA)
Date et heure de production du présent Document d'Informations Clés	26 nov. 2026, 16:07 (CET)

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit ?

Remarque : Les termes qui apparaissent en gras dans la présente section sont définis dans le tableau ci-dessous

<table>
<tr><td>Type</td><td>Contrat dérivé négocié en bourse, lié à la performance du sous-jacent (crypto-actif, tel que défini ci-dessous). Le produit est : Option linéaire à règlement en espèces. Chaque contrat représente une unité du sous-jacent (crypto-actif).

Le produit offre une exposition indirecte au prix d'un crypto-actif sous-jacent, sans que vous ne déteniez le crypto-actif sous-jacent. L'achat de l'option (une position « longue ») vous confère le droit, mais non l'obligation, de recevoir à l'échéance un montant en espèces en USD, déterminé par la différence entre le Prix de Règlement Final et le Prix d'Exercice ; la vente de l'option (une position « courte ») crée l'obligation correspondante de verser ce montant si l'option est dans la monnaie à l'échéance. Le règlement est automatique et aucun avis d'exercice n'est requis. Un crypto-actif est une représentation numérique d'une valeur ou d'un droit pouvant être transférée et stockée électroniquement au moyen de la technologie des registres distribués ; le Bitcoin (BTC) et l'Ethereum (ETH) en sont des exemples. Le produit n'offre aucune protection contre l'évolution future du sous-jacent et, selon le côté de la transaction sur lequel vous vous trouvez, vous pourriez perdre une partie ou la totalité du montant investi (positions longues) ou plus que le montant initialement investi (positions courtes).</td></tr>
<tr><td>Durée</td><td>Le produit est une Option linéaire à règlement en espèces, dont les échéances disponibles sont : (i) quotidienne, (ii) hebdomadaire, (iii) mensuelle, (iv) trimestrielle ; et (v) semestrielle. Vous pouvez choisir votre échéance, votre prix d'exercice et votre type d'option (call ou put) lors de l'achat du produit. Les prix d'exercice sont générés automatiquement ; des prix d'exercice supplémentaires peuvent être répertoriés manuellement.

Les contrats détenus jusqu'à l'échéance sont réglés automatiquement à 08h00 UTC à la date d'échéance, pour un montant en espèces exprimé en USD égal à : pour un call long, le plus élevé entre zéro et le Prix de Règlement Final diminué du Prix d'Exercice ; pour un put long, le plus élevé entre zéro et le Prix d'Exercice diminué du Prix de Règlement Final. Les positions courtes sont l'inverse. Le Prix de Règlement Final est déterminé à l'aide d'une fenêtre d'observation de 30 minutes se terminant à 08h00 UTC à la date d'échéance. Les contrats qui sont hors la monnaie à l'échéance sont réglés automatiquement à zéro, sans qu'aucune autre action ou paiement ne soit requis de la part du détenteur.

Vous n'avez pas à attendre l'échéance et pouvez chercher à sortir du produit à tout moment avant l'échéance en demandant un prix via le dispositif de demande de prix (request-for-quote) de la plateforme de négociation, sous réserve qu'une contrepartie soit disposée à négocier au prix proposé. Il n'existe pas de carnet d'ordres affiché en continu, de sorte qu'un prix peut ne pas toujours être disponible et que vous pourriez ne pas être en mesure de sortir du produit avant l'échéance.</td></tr>
<tr><td>Objectifs</td><td>Aperçu : Une Option linéaire à règlement en espèces est un contrat dérivé négocié en bourse à conditions standardisées, conclu entre un acheteur (qui prend une position « longue ») et un vendeur (qui prend une position « courte »). Contrairement à un contrat à terme, l'option confère à l'acheteur un droit et non une obligation : le règlement est automatique, de sorte que l'acheteur ne reçoit un paiement que si l'option est dans la monnaie à l'échéance et ne doit rien de plus si ce n'est pas le cas, tandis que le vendeur assume l'obligation de paiement correspondante. Le produit offre une exposition à un crypto-actif sous-jacent sans conférer aucun intérêt direct, titre ou droit sur le sous-jacent, et est réglé à l'échéance plutôt que quotidiennement, ce qui vous permet de chercher à profiter des variations du prix du sous-jacent.

Marge : Le produit utilise une marge de portefeuille, dans le cadre de laquelle la marge initiale et la marge de maintenance sont calculées à partir des expositions delta, gamma et vega choquées de votre position, plutôt qu'à partir d'une classe d'effet de levier fixe. CFL peut clôturer votre position si la valeur de votre portefeuille de produits dérivés tombe en dessous des exigences minimales de marge désignées par « marge de maintenance ». À l'échéance, le montant de règlement d'une position longue ne peut pas être négatif — les contrats hors la monnaie sont réglés à zéro, sans que le détenteur ne doive de paiement. L'obligation de règlement d'une position courte reflète le paiement d'une position longue : pour un call court, cette obligation est illimitée, car il n'existe pas de limite supérieure à la hausse du prix du crypto-actif sous-jacent ; pour un put court, la perte maximale est plafonnée au Prix d'Exercice, car le prix du crypto-actif sous-jacent ne peut pas descendre en dessous de zéro, ce qui peut néanmoins encore excéder le montant initialement investi. Les types de devises de garantie acceptées comme marge éligible figurent sur https://www.cryptofacilities.com/ et peuvent être modifiés de temps à autre par CFL (« Actifs de Garantie »). Des décotes et des frais de conversion s'appliquent aux devises de garantie autres que l'USD.

Profit ou perte : L'acheteur et le vendeur ont des points de vue opposés quant à l'évolution de la valeur du crypto-actif sous-jacent jusqu'à l'échéance. Les investisseurs anticipant que le prix augmentera au-dessus du prix d'exercice achèteront typiquement (une position « longue ») une option d'achat ; les investisseurs anticipant que le prix baissera en dessous du prix d'exercice achèteront typiquement une option de vente. Un vendeur (position « courte ») adopte le point de vue opposé, s'attendant à ce que l'option expire hors la monnaie. À l'échéance, le montant de règlement d'une position longue n'est jamais négatif : il est égal au montant par lequel l'option est dans la monnaie, ou à zéro si l'option expire hors la monnaie. Pour une position courte, l'obligation de règlement reflète le paiement d'une position longue : pour un call court, cette perte potentielle n'est pas plafonnée, car il n'existe pas de limite supérieure à la hausse du prix du crypto-actif sous-jacent ; pour un put court, la perte potentielle est plafonnée au Prix d'Exercice, car le prix du crypto-actif sous-jacent ne peut pas descendre en dessous de zéro.
<table>
<tr><td>crypto-actif sous-jacent</td><td>Tout crypto-actif éligible disponible sur la plateforme de trading Kraken. Une liste de tous les crypto-actifs sous-jacents disponibles pour le produit est disponible sur https://www.cryptofacilities.com/</td><td>Garantie éligible</td><td>Les actifs de votre portefeuille que CFL peut accepter en garantie de votre exposition au titre du produit, tels que décrits sur https://www.cryptofacilities.com/</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Investisseurs de détail visés</td><td>Ce produit est destiné aux investisseurs de détail qui remplissent tous les critères ci-dessous :
(a) ils disposent de connaissances et/ou d'une expérience étendues en matière de produits financiers dérivés et de produits offrant une exposition aux crypto-actifs ou à d'autres instruments tokenisés, et sont en mesure de comprendre le produit ainsi que ses risques et avantages ;
(b) leur objectif d'investissement principal est l'optimisation du capital, le positionnement directionnel, l'arbitrage ou la couverture ; les acheteurs (positions longues) acceptent que leur paiement de règlement à l'échéance ne puisse pas être négatif, tandis que les vendeurs (positions courtes) acceptent un risque de règlement plus élevé, et illimité dans le cas des calls courts ;
(c) ils ont un horizon d'investissement à court terme aligné sur l'échéance de l'option et surveilleront régulièrement la performance du</td></tr>
</table>

	produit afin d'assurer une prise de décision en temps utile concernant une stratégie de sortie optimale ; (d) ils ne recherchent pas de protection du capital et, s'ils vendent l'option, peuvent subir des pertes supérieures au capital initialement investi ; (e) ils acceptent le risque que la contrepartie à leur transaction puisse ne pas exécuter ses obligations ; et (f) ils acceptent que la négociation de produits dérivés référencés sur des crypto-actifs comporte des risques importants en raison de la forte volatilité du sous-jacent, et que ce produit présente une catégorie de risque de 7 sur 7.

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque suppose que vous détenez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Si vous liquidez l'investissement de manière anticipée, le risque réel peut varier considérablement et vous pourriez obtenir moins en retour.

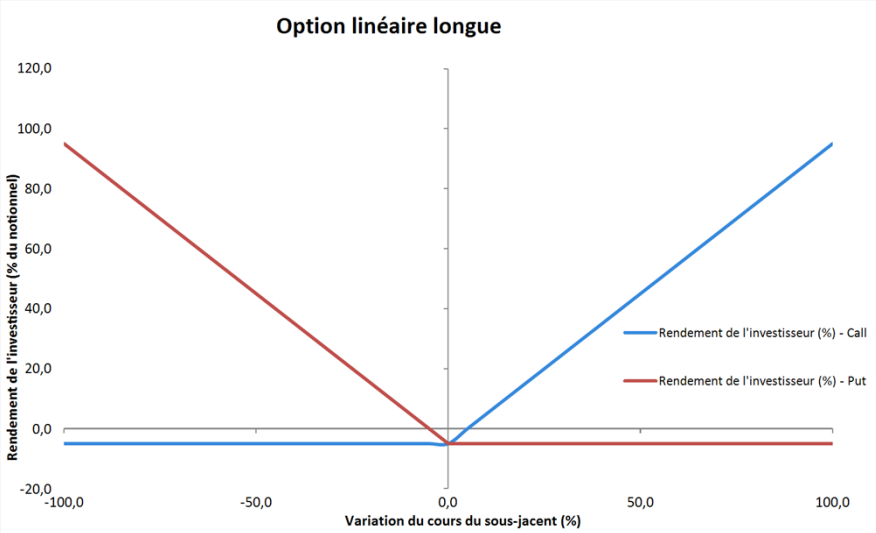
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de CFL à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. On parle alors de « risque de crédit ».

Scénarios de performance

Ce graphique montre comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez le comparer aux graphiques de rémunération d'autres produits dérivés.



Le graphique présente une fourchette de résultats possibles et ne constitue pas une indication exacte de ce que vous pourriez récupérer. Ce que vous obtiendrez variera en fonction de l'évolution du sous-jacent. Pour chaque niveau du sous-jacent, le graphique indique quel serait le profit ou la perte du produit. L'axe horizontal indique les variations de prix possibles du sous-jacent et l'axe vertical le profit ou la perte qui en résulte, exprimé en pourcentage de la valeur notionnelle.

Acheter ce produit signifie que vous vous attendez à ce que le prix du sous-jacent évolue dans la direction que vous avez choisie : à la hausse, si vous achetez une option d'achat, ou à la baisse, si vous achetez une option de vente.

Ce produit utilise la marge de portefeuille plutôt qu'un effet de levier fixe et n'offre aucune protection du capital. Pour une position longue (acheteur), votre paiement de règlement à l'échéance ne peut pas être négatif, mais le prix payé pour l'option est perdu si celle-ci expire en dehors de la monnaie. Pour une position courte (vendeur), vous pourriez devoir effectuer des paiements supplémentaires et perdre plus que le montant que vous avez investi à l'origine.

Le graphique illustre le gain ou la perte d'une position longue à l'échéance, en pourcentage de la valeur notionnelle, tant pour une position longue sur un call (ligne bleue) que pour une position longue sur un put (ligne rouge), pour une série de variations possibles du prix du sous-jacent. Il suppose que l'option est achetée à un prix égal à 5 % de la valeur notionnelle, avec un prix d'exercice égal au prix actuel du sous-jacent. Il montre la relation mathématique entre l'évolution du prix du sous-jacent et le gain ou la perte qui en résulte à l'échéance, plutôt qu'un petit nombre de résultats illustratifs.

3. Que se passe-t-il si CFL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous pourriez subir une perte financière si CFL, en sa qualité d'initiateur du PRIIP et d'opérateur de la plate-forme de négociation, n'est pas en mesure de remplir ses obligations relatives à ce produit d'investissement, par exemple ses obligations liées à l'exploitation de la plate-forme de négociation, notamment en cas de faillite ou d'injonction officielle de prendre des mesures de résolution. Veuillez noter que les fonds des clients détenus par CFL sont séparés des fonds appartenant à CFL. Vous pourriez également subir une perte financière si la contrepartie avec laquelle votre transaction a été appariée sur la plate-forme de négociation n'est pas en mesure de remplir ses obligations au titre du produit, ou si Payward Europe Digital Solutions (CY) Limited (« PEDSL-CY »), par l'intermédiaire de laquelle vous accédez à ce produit d'investissement, n'est pas en mesure de remplir ses obligations envers vous. Les procédures d'appel de marge et les autres procédures de gestion des risques peuvent réduire ces risques, sans nécessairement les éliminer.

PEDSL-CY est membre du Fonds d'indemnisation des investisseurs pour les clients des entreprises d'investissement chypriotes (« ICF »). L'ICF couvre les créances résultant du défaut de PEDSL-CY de rembourser les fonds dus aux clients couverts ou leur appartenant et détenus pour leur compte dans le cadre d'opérations d'investissement. Il couvre également les créances résultant de l'incapacité de PEDSL-CY de restituer aux clients couverts les instruments financiers leur appartenant et détenus, gérés ou administrés pour leur compte dans le cadre d'opérations d'investissement. Sous réserve des conditions d'éligibilité de l'ICF, l'indemnisation qui vous est due au titre de l'ensemble de vos créances couvertes à l'encontre de PEDSL-CY est limitée au plus faible des deux montants suivants : (i) 90 % de l'ensemble de vos créances couvertes et (ii) 20 000 EUR. L'indemnisation par l'ICF dépend du fait que vous déteniez ou non une créance couverte éligible à l'encontre de PEDSL-CY ; une défaillance de CFL ou de la contrepartie appariée à votre transaction ne détermine pas, à elle seule, le droit à une indemnisation par l'ICF.

4. Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de valeur notionnelle et sur la période de détention recommandée. L'exemple correspond à une position longue dans une Option linéaire à règlement en espèces sur Ethereum, d'une valeur notionnelle

de 10 000,00 USD et d'une échéance supérieure à un jour, ouverte puis clôturée après 1 jour. Des différences dans les caractéristiques ci-dessus peuvent produire des résultats différents. Veuillez consulter https://www.cryptofacilities.com/ pour obtenir tous les détails sur les coûts et les frais.

Nous avons supposé : (i) la valeur de la position reste inchangée pendant la période de détention (0 % de rendement) et (ii) Une valeur notionnelle de 10 000,00 USD.

	Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts totaux	10,00 USD
Incidence des coûts (*)	0,10 %

(*) Cela illustre l'effet des coûts, par rapport à la valeur notionnelle du produit, sur une période de détention inférieure à un an. Ce pourcentage est calculé en fonction des coûts cumulés sur cette période, divisés par la valeur notionnelle du produit et ne peut être directement comparé aux chiffres liés à l'impact des coûts d'autres produits.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts d'entrée	Lorsque vous entrez dans le produit en acceptant une cotation via la fonction de demande de cotation (request-for-quote) de la plateforme de négociation, vous payez des frais, libellés en USD, calculés comme un pourcentage de la valeur notionnelle de la transaction, sur la base du volume négocié au cours des 30 derniers jours. Les frais sont plafonnés par rapport au prix de l'option. Les détails figurent dans la grille tarifaire publiée sur https://www.cryptofacilities.com/. Dans cet exemple, nous supposons que des frais de 0,05 % sont prélevés sur le montant notionnel du produit.	5,00 USD (0,05 % x 10 000,00 USD)
Coûts de sortie	Lorsque vous sortez du produit avant l'échéance en acceptant une cotation via la fonction de demande de cotation (request-for-quote) de la plateforme de négociation, vous payez des frais, libellés en USD, calculés comme un pourcentage de la valeur notionnelle de la transaction, sur la base du volume négocié au cours des 30 derniers jours. Les frais sont plafonnés par rapport au prix de l'option. Si vous conservez l'option jusqu'à l'échéance, des frais de règlement ne s'appliquent que si l'option expire dans la monnaie. Les options qui expirent en dehors de la monnaie sont réglées à zéro et n'entraînent aucuns frais. Les détails figurent dans la grille tarifaire publiée sur https://www.cryptofacilities.com/. Dans cet exemple, nous supposons que des frais de 0,05 % sont prélevés sur le montant notionnel du produit.	5,00 USD (0,05 % x 10 000,00 USD)
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	S/O	S/O
Coûts de transaction	S/O	S/O
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	S/O	S/O

5. Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Le produit a des dates d'échéance fixes, et les échéances disponibles sont : (i) quotidienne, (ii) hebdomadaire, (iii) mensuelle, (iv) trimestrielle ; et (v) semestrielle. La période de détention appropriée dépend de l'échéance que vous choisissez et de votre propre stratégie, de sorte qu'aucune période de détention unique ne peut être recommandée. Afin de présenter les informations requises conformément aux exigences légales, le présent document d'informations clés se réfère à une période de détention recommandée d'un jour, ce qui correspond à l'échéance disponible la plus courte.

La valeur de l'option peut varier de manière significative sur de courtes périodes, ce qui peut entraîner des gains et des pertes importants. Les investisseurs doivent surveiller fréquemment leur position afin de déterminer le moment optimal pour sortir de leur investissement en demandant une cotation via la fonction de demande de cotation (request-for-quote) de la plateforme de négociation, sous réserve qu'une contrepartie soit disposée à négocier au prix coté, ou peuvent conserver l'option jusqu'à l'échéance, date à laquelle elle est réglée automatiquement.

6. Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être présentée à CFL via le site web https://www.cryptofacilities.com/, puis par courriel à l'adresse reçue lors de la prise de contact via ce site. Les réclamations doivent préciser le nom du produit et l'identifiant de transaction qui vous a été communiqué (disponible sur la plateforme de votre liste de transactions), ainsi que le motif de la réclamation.

7. Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans le présent Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit. Vous ne devez négocier des produits dérivés que si vous comprenez les risques encourus. De nombreux supports pédagogiques sur ce produit et les crypto-actifs sont disponibles sur https://www.cryptofacilities.com/. S'il existe un décalage entre le moment où vous passez votre ordre et le moment où il est exécuté, votre ordre pourrait ne pas être exécuté au cours que vous espériez. Assurez-vous que votre débit Internet est suffisant avant de négocier. Le site internet https://www.cryptofacilities.com/ contient des informations importantes concernant votre compte, nos conditions légales pour ce produit, et nos politiques. Vous devez vous assurer d'avoir parfaite connaissance de toutes les conditions qui s'appliquent à votre compte.